



Covid-19: "stabilisation" des mesures dans les écoles, assure Blanquer

Paris, 20 févr. 2021 (AFP) -

Le ministre de l'Education nationale, Jean-Michel Blanquer, a affirmé samedi que les règles sanitaires mises en place dans les établissements scolaires pour empêcher la propagation du Covid-19 vont être "stabilisées".

"Il y a peu de choses qui changent à la rentrée précisément parce que nous voulons stabiliser les règles", a indiqué le ministre de l'Education sur BFMTV, alors que les élèves et enseignants de la zone A reviendront en classe lundi après les vacances d'hiver.

Interrogé sur un éventuel allègement des règles du protocole sanitaire, Jean-Michel Blanquer a répété que "pour l'instant, on est sur une stabilisation des règles", tout en soulignant que c'était "inévitabile" que les règles continuent d'évoluer.

Semblant prendre acte de l'évolution épidémique, l'Education nationale a adopté en début de semaine un nouveau protocole sanitaire assouplissant les règles qui imposent une fermeture de classe en cas de contamination par le variant britannique.

Désormais, trois cas positifs au variant anglais entraînent la fermeture d'une classe et les personnels de l'éducation ne sont plus systématiquement considérés comme cas contact, en présence d'élèves positifs. Le ministre a précisé que la présence d'un seul cas du variant sud-africain ou brésilien pouvait entraîner la fermeture d'un établissement. Par ailleurs, les tests salivaires vont commencer dans les écoles après les vacances scolaires.

Jean-Michel Blanquer a assuré qu'"entre 50.000 et 80.000 tests" seront réalisés "dès la semaine prochaine", pour atteindre 200.000 tests par semaine.

Les élèves de la zone A rentreront à l'école lundi, alors que pour ceux des zones B et C, feront leur rentrée les 1er et 8 mars.

ali/pganm

Afp le 20 févr. 21 à 15 18.

